

<http://www.ujfp.org/spip.php?article5915>



Manuel Valls et « l'islamosphère » : où est le parler vrai ?

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -



Date de mise en ligne : jeudi 12 octobre 2017

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Par Pascal Boniface. Publié le 9 octobre.

Manuel Valls a jugé nécessaire de participer au numéro du *Figaro Magazine* consacré à « l'islamosphère » [1].

Il a également cru judicieux de relayer la campagne, lancée par Frédéric Haziza et Frédéric Encel, sur mes « liens » avec Alain Soral, suite au débat organisé par la revue *Médias*, auquel nous participions tous les deux, le 7 avril 2009.

Je ne me suis pas affiché aux côtés d'Alain Soral mais je suis allé lui porter la contradiction, à l'invitation de Robert Ménard, qui venait à peine de quitter la direction de Reporters sans frontières et n'avait pas encore pris son virage à l'extrême-droite. Y était également annoncé le vice-président de SOS Racisme, Samuel Thomas. Par ailleurs, Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'homme y a participé. Ce débat n'avait, à l'époque, suscité aucune polémique. Il est curieux d'en reparler huit ans plus tard, en lui conférant une signification qu'il n'a jamais eue.

Ce qui est encore plus curieux, c'est que M. Valls était alors membre du conseil d'administration de l'IRIS. Je ne me rappelle pas le moindre commentaire de sa part sur le sujet. Il est d'ailleurs allé au bout de son mandat, qui prenait fin en 2010. Nous avons même joyeusement célébré ensemble à Doha, en marge du forum auquel nous participions, l'énorme succès du Barca contre le Real de Madrid (6-2 à Santiago Bernabeu), le 3 mai 2009. Depuis, nous nous sommes revus à de nombreuses reprises, notamment à l'occasion de matchs de football. Ce fut à chaque fois très amical. Il est vrai que nous nous connaissons depuis trente-sept ans et avons toujours entretenu d'excellentes relations. Du moins jusqu'en 2015 et la publication de mon ouvrage : « Les pompiers pyromanes », où j'écris ce que je pense - entre autres - d'Alain Soral, avec lequel mes différends sont anciens. Le « problème » est que j'écris aussi ce que je pense de son ennemi complémentaire, Frédéric Haziza, ainsi que de l'imam Chalghoumi, dont il a tant assuré la promotion.

Certaines personnes, qu'il présente comme laïques et proches de lui, se sont affichées, de façon amicale et complice et non pour porter la contradiction, en compagnie de personnages très sulfureux, voire ouvertement racistes et extrémistes de droite, comme Ulcan, Bat Ya'Or ou des représentants de l'extrême-droite néerlandaise, sans que cela ne l'interpelle. Il s'est lui-même affiché tout sourire avec une ministre israélienne d'extrême-droite qui tient des propos racistes, sans marquer sa désapprobation ni éprouver la moindre gêne.

Comme si cela ne suffisait pas, il évoque également ma note de 2001. Oublierait-il qu'il m'avait assuré de sa solidarité à l'époque de cette polémique, ainsi qu'en 2003, au moment où je quittais le PS ? Contrairement à ce qu'il affirme, comme le font depuis cette époque les ultras pro-israéliens, ma position « propalestinienne » ne tenait pas au fait que les Arabes étaient plus nombreux que les Juifs : je prônais le respect des valeurs universelles. Deux décisions, du TGI et de la Cour d'appel, m'ont rendu justice sur ce point, estimant la note équilibrée :

(...) Ce document au ton mesuré constitue une analyse, laquelle peut être approuvée ou critiquée, de la situation au Proche-Orient comme de la façon dont elle est perçue en France et propose au Parti Socialiste d'adopter une position plus juste, aux yeux de son auteur, et plus conforme à l'intérêt bien compris des deux communautés particulièrement concernées sur le territoire national par le conflit (...) [2]

Quand on défend les valeurs de la République, notamment l'égalité des individus, on n'est pas traité de « laïcard »

ou d'« islamophobe » mais plutôt d'« islamo-gauchiste ».

Dans sa conception de la laïcité, le port du voile dans une crèche privée est inacceptable. Il est pourtant tout à fait normal qu'un député qui lui est proche dise avoir été élu à l'Assemblée nationale « grâce à la Torah ».

« Expliquer c'est légitimer », pense-t-il. C'est peut-être cet enfermement qui explique le mieux son attitude. Comment combattre le racisme ou l'antisémitisme sans en comprendre les mécanismes ? Comprendre, c'est trouver les moyens de combattre plus efficacement, c'est se poser les bonnes questions. D'ailleurs, il serait intéressant que 'il explique - ce qui ne serait pas légitimer - ce qui l'a amené à changer totalement de perception sur le conflit israélo-palestinien, entre ce qu'il affirmait au début des années 2000 et ce qu'il prône aujourd'hui.

Pour avoir systématiquement repris les éléments de langage du CRIF sur la société française ou le conflit au Proche-Orient, il est mal placé pour dénoncer la montée du communautarisme. Le faire lors d'une interview accordée à l'ultra-communautariste Judith Waintraub, ne lui apparaît pas plus paradoxal.

En s'engageant sur l'honneur à suivre le résultat des élections à la primaire du PS, pour ne pas le respecter une fois sa défaite consommée, il avait déjà pris quelques libertés avec le sens de l'honneur. En voulant à tout prix adhérer à la République en marche et en se plaignant publiquement de ne pas y parvenir, il en avait pris avec celui de la dignité. Par la façon dont il m'attaque, il a perdu celui du respect, de la vérité et du parler vrai, pourtant si cher à Michel Rocard. Ce dernier, dont je partageais pleinement l'analyse du conflit au Proche-Orient et de ses conséquences en France, m'a par ailleurs toujours soutenu lors des campagnes dont j'ai été victime.

Pour ma part, je continuerai à combattre toutes les formes de racisme, antisémitisme inclus, sans jamais effectuer de hiérarchie entre ces combats. Je suis athée. Mais, pour certains des soutiens de M. Valls, combattre les discriminations équivaut à être un agent d'influence de l'islam, voire de l'islamisme. L'ignominie de l'attaque rend fier d'en être l'une des cibles.

[1] *L'islamosphère : enquête sur les agents d'influence de l'islam*, Le Figaro Magazine, édition du 6 octobre 2017.

[2] Extrait du jugement rendu par la 17^{ème} chambre civile du TGI de Paris, 31 octobre 2006.